

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 1/13

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: **HD CLEANER**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Liquide de nettoyage pour les tables de soudage

Utilisations déconseillées: indéfini

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

GPPH S.C. K.RZEŹNIK, W.PIECHOTA

ul. Raławicka 7

39-300 Mielec

Pologne

téléphone: +48 795 022 322

e-mail: info@gpph.pl

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: 112

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

**Acute Tox. 4**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

**Skin Corr. 1B**

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Skin Sens. 1**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**STOT SE 3**

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Aquatic Chronic 3**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la Réglementation (CE) N° 1272/2008

Mention d'avertissement

**DANGER**

Pictogramme



Substances devant figurer sur l'étiquette

2-Aminoéthanol,

Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium,

Alcools C9-11, éthoxylés,

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 2/13

Terpène orange

### Mentions de danger

**H302** Nocif en cas d'ingestion.

**H314** Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**H317** Peut provoquer une allergie cutanée.

**H335** Peut irriter les voies respiratoires.

**H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

#### Prévention

**P264** Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Intervention

**P301+P330+P331** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

**P304+P340** EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**P310** Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

#### Stockage

**P273** Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Élimination

--

#### Autre information

#### Étiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004):

5 % - < 15 % agents de surface anioniques,  
5 % - < 15 % agents de surface non ioniques,  
< 5 % EDTA et sels

### 2.3. Autres dangers

Pas de données

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances – Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	Classification 1272/2008 (CE)	%
2-Aminoéthanol <sup>[1] [2] [3]</sup> [Éthanolamine]	Index: 603-030-00-8 CAS: 141-43-5 EC: 205-483-3 REACH: 01-2119486455-28-XXXX	Acute Tox. 4 H332 Acute Tox. 4 H312 Acute Tox. 4 H302 Skin Corr. 1B H314 STOT SE 3 H335 Aquatic Chronic 3 H412	< 20
Alcools C9-11, éthoxylés	Index: -- CAS: 68439-45-2 EC: 614-481-5	Acute Tox. 4 H302 Eye Dam. 1 H318	< 15
Acides sulfoniques,	Index: --	Skin Irrit. 2 H315	< 10

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



### HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 3/13

hydroxycane en C14-16 et alcène en C14-16, sels de sodium	CAS: 68439-57-6 EC: 270-407-8 REACH: 01-2119513401-57-XXXX	Eye Irrit. 2	H319	
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol <sup>[2][3]</sup> [Éther monobutylique de l'éthylène glycol]	Index: 603-096-00-8 CAS: 112-34-5 EC: 203-961-6 REACH: 01-2119475104-44-XXXX	Eye Irrit. 2	H319	< 10
Éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Index: 607-428-00-2 CAS: 64-02-8 EC: 200-573-9 REACH: 01-2119486762-27-XXXX	Acute Tox. 4 Acute Tox. 4 Eye Dam. 1 STOT RE 2	H302 H332 H318 H373	< 5
Terpène orange [Orange, sucré, ext.]	Index: -- CAS: 8028-48-6 EC: 227-813-5 REACH: 01-2119493353-35-XXXX	Flam. Liq. 3 Asp. Tox. 1 Skin Irrit. 2 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1	H226 H304 H315 H317 H400 H410	≤ 3
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Index: -- CAS: 68891-38-3 EC: 500-234-8 REACH: 01-2119488639-16-XXXX	Skin Irrit. 2 Aquatic Chronic 3	H315 H412	< 2,5
Hydroxyde de sodium <sup>[1][2]</sup> [Soude caustique]	Index: 011-002-00-6 CAS: 1310-73-2 EC: 215-185-5 REACH: 01-2119457892-27-XXXX	Met. Corr. 1 Skin Corr. 1A Eye Dam. 1	H290 H314 H318	≥ 0,5 - < 2

#### Remarques

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16

<sup>[1]</sup> Les limites de concentration spécifiques, ATE

2-Aminoéthanol: STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %

Acides sulfoniques, hydroxycane en C14-16 et alcène en C14-16, sels de sodium: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 38 %, Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C

Hydroxyde de sodium: Eye Irrit. 2; H319: 0,5 % ≤ C < 2 %; Skin Irrit. 2; H315: 0,5 % ≤ C < 2 %; Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 5 %; Skin Corr. 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 %

<sup>[2]</sup> Les substances pour lesquelles il existe, les valeurs limites nationales d'exposition professionnelle

<sup>[3]</sup> Les substances pour lesquelles il existe, en vertu de la législation de l'Union, des limites d'exposition sur le lieu de travail

<sup>[4]</sup> SVHC: les substances figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des mesures de premiers secours

###### Inhalation

Emmener la victime à l'air libre et s'assurer qu'elle respire librement.

La garder au chaud et au calme.

Consulter immédiatement un médecin.

###### Ingestion

Consulter immédiatement un médecin.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



### HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 4/13

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche avec de l'eau, donner à boire 0,5 verres d'eau.

Ne rien donner à avaler à une personne inconsciente.

#### Contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact.

Laver immédiatement les yeux contaminés avec de l'eau tiède pendant 10 à 15 minutes, les paupières largement ouvertes.

Évitez les jets d'eau forts - risque de dommages à la cornée.

Appliquer un pansement stérile sur la brûlure.

Consulter immédiatement un médecin.

#### Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés.

Nettoyer la peau contaminée, rincer abondamment à l'eau puis à l'eau au savon doux.

Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Au contact de la peau: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Douleur ou irritation, rougeur, il peut y avoir des cloques.

Au contact des yeux: Provoque de graves lésions des yeux. Provoque de graves lésions des yeux.

Après ingestion: Nocif en cas d'ingestion. Douleurs abdominales, nausées.

Après inhalation: Nocif par inhalation. Irritation des voies respiratoires.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

Des moyens doivent être disponibles sur le lieu de travail pour une assistance pré-médicale.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Agents d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable.

Adapter les moyens d'extinction appropriés pour éteindre les incendies à proximité.

##### Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jets d'eau compactes à la surface d'un produit en combustion.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### Produits de combustion

Des produits toxiques de décomposition thermique, du monoxyde et du dioxyde de carbone sont produits lors de la combustion.

##### Mélanges explosifs

Dans des conditions thermiques favorables, certains composants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens standard pour éteindre les incendies chimiques.

Les récipients exposés à une haute température doivent être refroidis avec de l'eau, et, si possible, enlevés de la zone de danger.

Utiliser de l'eau pour faire tomber les vapeurs.

##### Équipement de protection des pompiers

Équipement de protection complet.

Appareils respiratoires.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévoir une ventilation efficace. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les vapeurs ou le

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/873 de la Commission du 18 juin 2020



### HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 5/13

brouillard. Utiliser l'équipement de protection approprié. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éloigner les personnes qui ne sont pas équipées d'une protection personnelle.

En cas de rejet d'une plus grande quantité de mélange, avertir les utilisateurs et ordonner aux tierces personnes de quitter la zone contaminée.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas permettre de polluer l'environnement.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas de contamination grave d'un cours d'eau, d'un réseau d'égouts ou du sol, en aviser les autorités administratives et de contrôle compétentes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Protéger les emballages endommagés.

Ventiler la zone touchée et éviter d'inhaler les vapeurs.

Ramasser mécaniquement et avec des matériaux absorbants ininflammables (par exemple, de la terre, du sable sec, de la diatomite, de la vermiculite).

Placer la masse collectée dans un conteneur de remplacement et envoyer pour élimination conformément aux réglementations locales.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle

Voir section 13 pour les informations sur l'élimination

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Recommandations pour la manipulation du mélange

Prévoir une ventilation efficace.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Éviter d'inhaler les vapeurs/les aérosols.

##### Dispositions générales de l'hygiène industrielle

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Remplacer les vêtements sales.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

##### Conseils sur la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart des sources de chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Les locaux de stockage doivent être ventilés.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conserver dans un endroit sec et frais.

Conserver dans l'emballage d'origine.

Protéger de la lumière du soleil, des sources d'ignition et d'inflammation.

Tenir loin de la nourriture et des aliments pour les animaux.

Conserver en dessous de 40°C et au dessus de -5°C

Conserver debout

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 6/13

### Valeurs limites d'exposition professionnelle définies:

#### INRS

Dénomination	Numéro CAS	Valeur limite d'exposition professionnelle				Observations
		8h		court terme		
		ppm	mg.m <sup>-3</sup>	ppm	mg.m <sup>-3</sup>	
éthanolamine	141-43-5	1	2,5	3	7,6	*
2-(2-butoxyethoxy)éthanol	112-34-5	10	67,5	15	101,2	--
Sodium (hydroxyde de)	1310-73-2	--	2	--	--	--

\* Risque de pénétration percutanée

#### DNEL

Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Exposition aiguë/cutanée	-	Consommateurs	Les effets systémiques
	Exposition aiguë/inhalation	1,5 mg/m <sup>3</sup>	Consommateurs	Les effets systémiques
	Exposition aiguë/orale	-	Consommateurs	Les effets systémiques
	Exposition aiguë/cutanée	-	Consommateurs	Les effets locales
	Exposition aiguë/inhalation	1,5 mg/m <sup>3</sup>	Consommateurs	Les effets locales
	Exposition à long terme/cutanée	-	Consommateurs	Les effets systémiques
	Exposition à long terme/inhalation	-	Consommateurs	Les effets systémiques
	Exposition à long terme/orale	25 mg/kg/jour	Consommateurs	Les effets systémiques
	Exposition aiguë/cutanée	-	Travailleurs	Les effets systémiques
	Exposition aiguë/inhalation	2,5 mg/m <sup>3</sup>	Travailleurs	Les effets systémiques
	Exposition aiguë/cutanée	-	Travailleurs	Les effets locales
	Exposition aiguë/inhalation	2,5 mg/m <sup>3</sup>	Travailleurs	Les effets locales
	Exposition à long terme/cutanée	-	Travailleurs	Les effets systémiques
	Exposition à long terme/inhalation	-	Travailleurs	Les effets systémiques
Exposition à long terme/cutanée	-	Travailleurs	Les effets systémiques	
Acides sulfoniques, hydroxycane en C14-16 et alcène en C14-16, sels de sodium	Exposition à long terme/cutanée	2158,33 mg/kg de masse corporelle/jour	Travailleurs	-
	Exposition à long terme/inhalation	155,22 mg/m <sup>3</sup>	Travailleurs	-
	Exposition à long terme/cutanée	1295 mg/kg de masse corporelle/jour	Consommateurs	-
	Exposition à long terme/orale	12,95 mg/kg de masse corporelle/jour	Consommateurs	-
	Exposition à long terme/inhalation	45,04 mg/m <sup>3</sup>	Consommateurs	-
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Exposition à long terme/cutanée	20 mg/kg	Travailleurs	-
	Exposition à long terme/inhalation	67,5 mg/m <sup>3</sup>	Travailleurs	-
	Exposition à long terme/inhalation	67,5 mg/m <sup>3</sup>	Travailleurs	Les effets locales
	Exposition aiguë/inhalation	50,6 mg/m <sup>3</sup>	Consommateurs	Les effets locales
	Exposition à long terme/cutanée	10 mg/kg	Consommateurs	-

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



### HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 7/13

	Exposition à long terme/inhalation	34 mg/m <sup>3</sup>	Consommateurs	-
	Exposition à long terme/orale	1,25 mg/kg/jour	Consommateurs	-
	Exposition à long terme/inhalation	34 mg/m <sup>3</sup>	Consommateurs	Les effets locales

#### PNEC

Acides sulfoniques, hydroxycane en C14-16 et alcène en C14-16, sels de sodium	Eau, fraîche	0,024 mg/l
	Eau, marine	0,0024 mg/l
	Sédiments d'eau douce	0,767 mg/kg
	Sédiments d'eau de mer	0,0767 mg/kg
	Sol	1,12 mg/kg
	STP	4 mg/l
	Libération sporadique	0,0197 mg/l
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Eau, fraîche	2,2 mg/l
	Eau, marine	0,22 mg/l
	Publication périodique	1,2 mg/l
	STP	43 mg/l
	Sol	0,72 mg/kg de matière sèche
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Eau, fraîche	1 mg/l
	Eau, marine	0,1 mg/l
	Sédiments d'eau douce	4 mg/kg
	Sédiments d'eau de mer	0,4 mg/kg
	Sol	0,4 mg/kg
	STP	200 mg/l
	Voie orale (exposition répétée)	56 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Mesure d'ordre technique

Les salles de stockage et les postes de travail doivent être ventilés efficacement.

##### Mesures de protection individuelle



##### Protection des yeux / du visage

Utiliser des lunettes de sécurité conformes à la norme EN 166.

Bouteille de lavage des yeux à l'eau claire ou douche oculaire à proximité de la zone de travail.

##### La protection de la peau



##### Protection des mains

Utiliser des gants de protection résistant aux produits chimiques conformément à la norme EN 374.

Choisir le matériau des gants en fonction du temps de percée, du taux de pénétration et de la dégradation.

Il est recommandé de changer régulièrement de gants et de les remplacer immédiatement s'ils présentent des signes d'usure, de détérioration (déchirure, perforation) ou de changement d'apparence (couleur, souplesse, forme).

Utiliser une crème protectrice sur les parties du corps non protégées.

Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse dans l'environnement de travail spécifique.

##### La protection respiratoire

En cas de danger dû au dépassement des niveaux de vapeur admissibles du mélange dans l'air (par ex. panne de la ventilation), porter une protection respiratoire avec filtre de type A ou universel.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 8/13

### Contrôle de exposition de l'environnement

Ne pas jeter dans les égouts et les eaux souterraines.

### Instructions générales de santé et de sécurité

Suivre de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Orange
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	65°C
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	11 – 12 (dans une solution d'eau à 1%)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité et/ou densité relative	1,02 - 1,06 g/ml (20°C)
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	N'est pas applicable

### 9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique	Aucune donnée disponible
Autres caractéristiques de sécurité	Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Dans des conditions de stockage et d'utilisation appropriées, le mélange n'est pas chimiquement réactif.

### 10.2. Stabilité chimique

Dans des conditions de stockage et d'utilisation appropriées, le mélange est chimiquement stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

L'hydroxyde de sodium présent dans le mélange réagit avec certains métaux, par exemple l'aluminium, libérant de l'hydrogène inflammable et explosif.

### 10.4. Conditions à éviter

Évitez les températures dépassant les limites -5°C - 40°C.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts, acides, métaux légers.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition de l'hydroxyde de sodium: oxyde de sodium et hydrogène.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



### HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 9/13

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

ATEmix oral: environ 1647 mg/kg

ATEmix inhalation, vapeur: environ 44 mg/l

ATEmix cutanée: environ 5 500 mg/kg

ATEmix inhalation, brouillard: environ 6 mg/l

Substance	Valeur	Espèce	Dose	Temps d'exposition
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	DL50 inhalation de poussières et de brouillard	Rat	>52 mg/l	4h
	LD50 cutanée	Lapin	6300 do 13500 mg/kg	-
	LD50 orale	Rat - mâle, femelle	2079 mg/kg	-
Alcools C9-11, éthoxylés	LD50 orale	Rat	1400 mg/kg	-
	LD50 cutanée	Lapin	>2000 mg/kg	-
Terpène orange	LD50 orale	Souris	3500 mg/kg	-
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	LD50 orale	Souris	2410 mg/kg	-

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau.

Substance	Valeur	Espèce	Dose	Temps d'exposition	Résultat d'observation
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Peau - érythème/escarre	Lapin	3,2-4	24-72 h	-
	Peau - œdème	Lapin	3,2-4	24-72 h	-
Terpène orange	Peut provoquer une irritation de la peau.				
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Peau	Lapin	Dose: 2764 mg/kg		

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Substance	Valeur	Espèce	Dose	Temps d'exposition	Résultat d'observation
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Yeux - opacité cornéenne	Lapin	0,5-4	24-72 h	72 h
	Yeux - blessure à l'iris	Lapin	0,4-2	24-72 h	72 h
	Yeux - œdème conjonctival	Lapin	0,9-3	24-72 h	72 h
Terpène orange	Yeux - œdème conjonctival	Lapin	0,8-4	24-72 h	72 h
	Yeux - opacité cornéenne	Lapin	1,2-4	24-72 h	72 h
	Yeux - blessure à l'iris	Lapin	0,8-2	24-72 h	72 h
	Yeux - conjonctivite	Lapin	2,8-3	24-72 h	72 h

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Substance	Voie d'exposition	Espèce	Résultat
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Peau	Cochon d'Inde	Ne provoque pas de sensibilisation
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Système respiratoire	Ratte	>29 ppm (2h)
Terpène orange	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.		

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 10/13

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance	Test	Expérience	Résultat
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	OECD 471 Bacterial Reverse Mutation Test	Expérience: In vitro Sujet: Bactéries Activation métabolique: S Typhimurium TA1535, TA1537, TA1538, TA98, TA100	Négatif
	OECD 476 In vitro Mammalian Cell Gene	Expérience: In vitro Objet: fait référence à un mammifère – animal	Négatif
	OECD 475 Mammalian Bone Marrow Chromosomal Aberration Test	Expérience: In vitro Objet: fait référence à un mammifère - animal	Négatif
Terpène orange	Non classé comme mutagène.		

### Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance	Toxicité pour la maternité	Fertilité	Toxine de développement	Espèce	Dose	Temps d'exposition
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Négatif	Négatif	Négatif	Rat - mâle	Orale: 30 - 300 mg/kg	11 semaines
Terpène orange	Non classé comme nocif pour la reproduction.					

Substance	Résultat	Espèce	Dose	Temps d'exposition
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Statut avant chronique NOAEL oral	Rat - mâle	>225 mg/kg	90 jours

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance	Test	Type	Résultat	Voie d'exposition
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Pas de directives officielles	NOAEL	259 mg/kg/d	-

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données

### Autres informations

Pas de données

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 11/13

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### **Toxicité chronique**

Produit: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le mélange n'a pas été testé pour sa toxicité pour l'environnement. Les valeurs indiquées ci-dessous se réfèrent aux substances présentes dans le mélange.

##### Hydroxyde de sodium:

Toxique pour les poissons et le plancton.

L'effet nocif dépend de la valeur du pH, à pH 11-11,5 - mort immédiate de toutes les espèces de poissons.

Alcools, C9-11, éthoxylés: pas de données

Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium:

LC50 (Poisson): 1,5-1,8 mg/l

CE50 (Daphnie): 1-50 mg/l

CE50 (Algues): 4-65 mg/l

Substance	Résultat	Espèce	Temps d'exposition
Terpène orange	LC50 <1mg/l	Poisson	-
	EC50 <1mg/l	Daphnie	48h

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Acides sulfoniques, hydroxycane en C14-16 et alcène en C14-16, sels de sodium:

Toxicité aiguë pour la daphné: EC50 4,53 mg/l/48h (OCDE 202, Daphnia sp.)

Toxicité aiguë pour les algues: ErC50 5,2 mg/l/72h (ISO 10253:20006- Test d'inhibition des algues marines avec Skeletonema costatum et Phaeodactylum tricorutum)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le mélange n'a pas été testé. Les valeurs indiquées ci-dessous se réfèrent aux substances présentes dans le mélange.

Hydroxyde de sodium: pas de données

Alcools C9-11, éthoxylés:

La biodégradabilité initiale est > 80 %, déterminée conformément à la directive 82/243/CEE.

La biodégradation finale de l'oxygène effectuée par le respirateur manométrique selon la directive 67/548/EWG est de 76,0%.

Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium:

La biodégradabilité initiale est de 99,2%, déterminée conformément à la directive 82/243/CEE.

La biodégradation finale de l'oxygène effectuée par le respirateur manométrique selon la directive 67/548/EWG est de 73,0%.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Hydroxyde de sodium: aucune donnée disponible

Alcools, C9-11, éthoxylés: aucune donnée disponible

Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfatés, sels de sodium: ne se bioaccumule pas dans les milieux aquatiques ; FBC<100

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Les composants peuvent pénétrer dans le sol.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données

#### 12.7. Autres effets néfastes

Pas de données

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



## HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 12/13

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

Les emballages usagés doivent être apportés à une entreprise agréée pour élimination ou réutilisation.

Ne pas stocker avec les déchets municipaux.

Ne pas introduire dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux usées.

#### Code des déchets

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

16 03 05\* déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette d'avertissement

Code de classification

#### 14.4. Groupe d'emballage

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.7. Transports maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

3267  
LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.  
(2-Aminoéthanol)

8



C7

III

Non

Non applicable

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission
- Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006
- Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique de ce mélange n'a pas été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet des Phrases-H citées dans la rubrique 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission du 18 juin 2020



### HD CLEANER

Date d'émission: 28.12.2022

Révision: 02.06.2023. Version: 2.

Page: 13/13

- H290** Peut être corrosif pour les métaux.
- H302** Nocif en cas d'ingestion.
- H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312** Nocif par contact cutané.
- H314** Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315** Provoque une irritation cutanée.
- H317** Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318** Provoque de graves lésions des yeux.
- H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332** Nocif par inhalation.
- H335** Peut irriter les voies respiratoires.
- H373** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400** Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Modifications: 14.4.

#### Abbreviations and Acronyms:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

PP: Severe Marine Pollutant

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Le produit décrit dans la fiche de données de sécurité doit être stocké et utilisé conformément aux bonnes pratiques industrielles et dans le respect de toutes les dispositions légales.

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité, basées sur l'état actuel des connaissances, visent à décrire le produit du point de vue de la législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie de certaines propriétés.

Nous ne pouvons faire aucune déclaration ou garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations ou la qualité ou les spécifications de tout produit, substance ou mélange dont il est question dans le présent document. Il incombe à l'utilisateur de créer les conditions d'une utilisation sûre du produit et il assume la responsabilité des conséquences résultant d'une mauvaise utilisation de ce produit.